

A photograph of a group of people, likely detainees, in a detention center. The image is overlaid with a large, dark blue diagonal graphic that cuts across the scene from the top right to the bottom left. The background is a light, slightly blurred photograph of the people.

Les **AA** dans
les centres de
détention

LES ALCOOLIKES ANONYMES^{md} sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée; nous nous finançons par nos propres contributions.
- Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.
- Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright © par AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre original
A.A. in Correctional Facilities

Copyright © 2018
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Tous droits réservés.

Adresse postale :
Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163, USA

www.aa.org

Formation de groupes dans les centres de détention

Notre but premier

L'ouverture d'un groupe des AA à *l'intérieur* se fait avec la coopération et la compréhension de la direction de l'établissement et les membres des AA. Les lois et règlements sous lesquels la direction permettra à un groupe de se réunir à *l'intérieur* sont les éléments premiers du fonctionnement d'un nouveau groupe.

Il est tout aussi important que chacun comprenne clairement ce que le mouvement des AA peut et ne peut pas faire pour aider l'alcoolique — aussi bien dans l'établissement qu'après sa libération. Que ce soit en prison ou à l'extérieur, *un groupe des AA n'a qu'un but premier* — transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

Pour ouvrir un groupe des AA

Dans tout établissement de détention, l'ouverture d'un groupe des AA se fait avec la permission et la collaboration de la direction de cet établissement. Ensuite, il faut suivre un certain nombre d'étapes. La marche à suivre que nous proposons d'abord s'applique aux pénitenciers et aux autres établissements de détention à long terme. Le cas des centres de détention à court terme est un peu différent; il est traité plus loin dans la présente brochure.

Rencontre préliminaire

Il se tient d'abord une rencontre préliminaire réunissant l'administration du pénitencier et les AA qui s'occuperont du nouveau groupe; au cours de cette réunion, on fixe les *règles de base* du groupe. Ces règles sont déterminées par la direction et devraient être consignées par écrit à l'intention des membres du groupe intérieur et des groupes des AA du secteur qui participent aux activités de ce dernier.

Les questions à régler à cette occasion comprennent le jour, l'heure et l'endroit où se réunira le groupe; et l'établissement des conditions qui permettront aux visiteurs AA d'assister à ces réunions, incluant toute formation pour les bénévoles et les formulaires à compléter.

Les premiers membres

Il y a trois façons de réunir pour la première fois un groupe des AA: (1) annoncer la formation du groupe et inviter les gens à s'y rendre librement; (2) faire lancer l'invitation de façon informelle par l'aumônier ou par un autre représentant de la direction de l'établissement; (3) y amener des détenus désignés par la direction.

Étant donné que la seule condition pour devenir membre d'un groupe des AA est le désir d'arrêter de boire, les narcomanes non alcooliques ne peuvent pas être membres des AA; mais, comme n'importe qui d'autre, ils peuvent aller à toute réunion *ouverte* que le groupe peut tenir.

Le parrainage du groupe

La seconde étape est d'ouvrir le groupe. Cette responsabilité est généralement confiée à deux parrains. Le premier appartient au personnel de l'établissement: c'est souvent l'aumônier, un travailleur social ou un autre thérapeute; le deuxième parrain est un membre des AA de l'extérieur.

Si la participation au groupe est libre, on annonce

d'avance l'ouverture du groupe et on lance une invitation ouverte à la première réunion. Les deux parrains commencent donc leur mandat en préparant l'annonce en question et en s'assurant qu'elle parvienne à tous les détenus. On peut joindre les gens de diverses façons: par le journal du pénitencier, par le système de haut-parleurs (généralement à l'heure des repas), par une note sur le tableau d'affichage, ou encore par le bouche-à-oreille.

La première réunion est une séance d'organisation où sont présents le parrain du centre de détention et représentant de la direction, le parrain AA du groupe et les détenus intéressés.

La réunion d'organisation

Le parrain intérieur peut agir comme président d'assemblée et ouvrir la réunion. Le représentant de la direction souhaite la bienvenue aux participants et explique pourquoi les AA sont invités dans l'établissement. Il donne souvent quelques informations comme des statistiques sur la relation entre la criminalité et l'alcool, ou encore sur *le rapport entre la participation aux activités des AA et la diminution de violation aux conditions de libération conditionnelle, et autres*. Le président d'assemblée donne alors les raisons pour lesquelles le groupe a été formé et décrit les étapes préliminaires qui ont déjà été franchies.

Puis, si c'est le parrain AA qui préside la réunion, il parle du Mouvement, en racontant par exemple ses débuts, son évolution, la façon dont il fonctionne dans d'autres établissements correctionnels, et comment les groupes des AA de l'extérieur peuvent aider les anciens détenus à se sentir accueillis dans la société et à s'adapter plus facilement à la vie.

Le parrain AA définit aussi ce qu'est un groupe et son mode d'action — la tenue de réunions et la camaraderie qui unit les membres.

Il explique ensuite comment les groupes des AA des environs peuvent collaborer, et comment ce nouveau groupe est lié au reste de l'association par le Gros Livre (*Les Alcooliques anonymes*), les publications approuvées par la Conférence, le *Box 4-5-9*, bulletin publié tous les trimestres (comportant une section sur les centres de détention), la correspondance avec le Bureau des Services généraux, du A.A. Grapevine.

Le parrain devrait préparer sa présentation en demandant au Bureau des Services généraux la

trousse gratuite destinée aux nouveaux groupes de détenus et qui comporte des publications des AA, et se procurer quelques exemplaires du Gros Livre, du *Box 4-5-9*, du Grapevine et de certaines publications locales.

Une des choses qu'il est habituellement nécessaire d'expliquer est la raison pour laquelle des détenus peuvent avoir besoin des AA pendant qu'ils sont en prison. Le parrain précise alors que le programme des AA signifie bien plus que le simple fait de ne pas toucher à l'alcool. Il mentionne qu'on qualifie le programme des AA de mode de vie et que son succès dans les établissements correctionnels est la preuve que ce programme peut aider le détenu alcoolique à mener dans l'abstinence une vie satisfaisante, tant à l'intérieur des murs qu'après sa libération.

Il peut aussi être utile de bien préciser dès le début aux membres du nouveau groupe que les AA ne peuvent leur promettre de traitement de faveur, ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Le but des AA est *l'abstinence*.

Après que le parrain AA a fini de parler, il est bon d'avoir une période où l'on peut poser des questions. C'est habituellement une façon utile de faire une joyeuse pause avant de passer au prochain point à l'ordre du jour, l'élection des responsables du groupe.

De nombreux comités de service locaux des AA peuvent, sur demande, faire des présentations d'information sur les Alcooliques anonymes. Leur durée peut être adaptée pour répondre à vos besoins. Une présentation typique pourrait comprendre la projection d'un ou de plusieurs films sur les AA et un exposé par un ou plusieurs membres sur « ce qu'est le mouvement des AA et ce qu'il n'est pas. »

Officiers et comités

Au début, il peut être opportun de choisir les membres responsables sur une base temporaire seulement. On désignera un secrétaire et un comité de planification qui serviront le groupe jusqu'à ce que ce dernier démarre vraiment. De cette façon, on met immédiatement à contribution un certain nombre de personnes, de sorte que tout un chacun sent que le groupe appartient aux membres.

Plus tard, lorsque le groupe fonctionne réellement, que les membres connaissent davantage

les AA et se connaissent davantage les uns les autres, on peut nommer tous les responsables dont le groupe a besoin. La plupart des groupes établissent dès le départ le principe de la rotation dans les divers postes de responsabilité.

Il n'y a pas chez les AA de règles absolues et immuables en matière de fonctionnement des groupes. En fait, en vertu d'une des Traditions des AA, chaque groupe est parfaitement autonome et peut, de ce fait, se donner un aussi grand nombre, ou un aussi petit nombre, de responsables qu'il le veut. Les groupes sont ainsi libres de conduire leurs affaires comme ils l'entendent, sauf sur les questions pouvant toucher les autres *groupes des AA* ou *l'ensemble des AA*.

Dans la plupart des groupes dans les prisons, le *secrétaire* est habituellement le responsable le plus important du groupe, car il est le contact avec les parrains et avec l'administration de la prison, et aussi le lien avec le reste du mouvement des AA.

Si personne d'autre n'est désigné pour s'en charger, le secrétaire organise les réunions avec l'aide des parrains, nomme la personne qui préside ou *anime* la réunion chaque semaine et s'assure que le groupe a des brochures et des livres AA.

La partie *communication* est peut-être la plus importante de la tâche de secrétariat. C'est avec les groupes et les membres des AA des environs que s'établiront les contacts les plus immédiats.

La fonction *correspondance* occupe également beaucoup le secrétaire du groupe, qui est régulièrement en contact avec le Bureau des Services généraux de New York. Il arrive même parfois, pour les établissements situés dans des endroits éloignés, que ces contacts avec le BSG soient la seule source d'information, d'encouragement et d'inspiration du groupe des AA. Le secrétaire sera aussi en communication avec d'autres groupes de détenus, directement, si la chose est autorisée, et, bien sûr, par l'intermédiaire du BSG.

Au début, le groupe peut fonctionner avec un seul responsable (le secrétaire) et un comité, *le comité de planification*, chargé de faire fonctionner le groupe avec le secrétaire et les parrains. Le rôle de ce comité est simple: faire tout ce qu'il y a à faire pour que le groupe fonctionne. Plus tard, le groupe peut se donner un *comité de service* qui veille à ce que la salle de réunion soit préparée avant et nettoyée après la réunion.

Au besoin, on créera un *comité des conférenciers* pour établir un calendrier des messages de l'extérieur, tout en s'assurant que les autorités pénitentiaires savent qui sont les personnes qui viendront, quand elles seront là et d'où elles viennent.

Quant au *comité du café*, il veille à ce qu'on ne manque pas de café ou de thé, et à ce qu'il y ait suffisamment de pâtisseries dans la mesure, évidemment, où le budget du groupe le permet. À ce sujet, mentionnons que *l'après-réunion* est plus qu'une habitude établie chez les AA. Dans le Mouvement, on considère que c'est un moment important, car les conversations informelles et les échanges qui peuvent s'y faire sur le mode de vie des AA sont parfois aussi précieux que la réunion elle-même.

Dans les centres de détention de courte durée

Parce que les peines purgées dans ces établissements sont de courte durée, les AA y fonctionnent différemment que dans les prisons. Évidemment, les groupes permanents ou même semi-permanents sont peu nombreux dans ces centres. Là où il y a un grand roulement de la population carcérale, ce sont des AA de *l'extérieur* qui organisent les réunions et qui prennent en charge les détenus libérés, toujours avec la collaboration de l'administration des centres de détention.

Pour faire entrer le Mouvement dans un de ces centres, on met en place les mêmes structures et mécanismes que dans le cas des autres centres de détention : réunions préliminaires avec les membres de la direction, entente sur les règles à observer et sur tous les règlements et contraintes à respecter, et définition très stricte des responsabilités des parties en cause.

Le mode de fonctionnement des groupes

Une fois que le groupe a choisi ses premiers responsables, il est prêt à développer des liens de bonne intelligence avec toute l'association des Alcooliques anonymes.

On a dit du programme des AA que c'est un programme d'action. Sa force semble tenir à ce qu'il encourage la participation de chacun et qu'il repose surtout sur l'expérience personnelle. La prise en charge du groupe par les membres AA eux-mêmes et le principe de la rotation régulière aux différents postes de responsabilité sont doublement importants dans les groupes à *l'intérieur* des murs.

Le sentiment d'appartenance au Mouvement

Il est important que le groupe comme tel, autant que chaque membre, sente profondément son *appartenance* aux AA.

Les parrains devraient faire tout ce qu'ils peuvent pour que le groupe s'occupe lui-même de ses propres affaires, mais aussi pour que le monde *extérieur* des AA puisse, autant que possible, pénétrer à l'intérieur. Les contacts avec les groupes et les membres avoisinants sont le principal moyen de relier un groupe *intérieur* avec l'association comme telle. Comme l'entrée de personnes de l'extérieur y est limitée, les parrains trouveront d'autres moyens d'y amener le mouvement des AA.

Dans certaines régions, les groupes d'établissements carcéraux participent à la structure des Services généraux des AA. Par exemple, il arrive que le représentant auprès des Services généraux (RSG) d'un groupe de détenus se voie accorder le droit de voter par procuration aux réunions de la région ou du district. Dans certains cas, des dispositions exceptionnelles permettent au RSG de se rendre aux réunions de service de sa région.

Les publications sont d'un grand secours. L'ouvrage de base des AA est le livre *Les Alcooliques anonymes* (familièrement appelé le Gros Livre). Tous les membres devraient le lire et le relire. Il existe aussi une brochure intitulée «Ça vaut mieux que de poireauter en prison» dans laquelle on peut lire des témoignages de membres qui ont connu les AA en prison et qui racontent comment ils ont vécu sans boire après leur remise en liberté. On a fait une cassette vidéo à partir de cette publication écrite. Les publications comprennent aussi d'autres livres et un bon nombre d'autres publications et brochures (couverture intérieure arrière) traitant chacun d'un aspect important du mouvement des AA. Il est toujours préférable que les membres du groupe trouvent eux-mêmes l'argent nécessaire pour payer les publications AA et les abonnements au Grapevine (ou à La Vigne). Si ce n'est pas possible, les parrains peuvent se faire aider par les comités locaux, régionaux ou de district s'occupant des établissements correctionnels.

Une pochette de groupe, livrée avec des notes informatives et des documents de base, de même que le bulletin *Box 4-5-9*, publié tous les trimestres, sont envoyés au secrétaire du groupe dès que lui-même et le groupe sont inscrits auprès du BSG.

Correspondre avec le Bureau des services généraux sur toute question que le groupe peut se poser contribue toujours à engendrer un sentiment *d'appartenance* aux AA.

Les réunions

Les réunions constituent *le cœur des activités des AA*. Les réunions *fermées* sont réservées aux alcooliques. Toute personne qui s'intéresse au Mouvement peut assister à des réunions *ouvertes*. Dans la plupart des établissements, le groupe des AA tient régulièrement ses réunions. Il y en a différents types. Lors d'une *réunion-discussion*, les nouveaux peuvent obtenir des réponses à leurs questions. La réunion avec *message* est la réunion type, où un alcoolique dit *ce qu'il était, ce qui lui est arrivé et ce qu'il est devenu avec les AA*. Le message aide le nouveau membre à se reconnaître comme alcoolique. Plusieurs groupes tiennent aussi des réunions d'étude des Étapes, des Traditions ou du Gros Livre. Chaque genre de réunion a un objectif différent et répond toujours à un besoin.

Les réunions-discussions

Pour les premières réunions de ce genre, il est généralement recommandé au début que les deux parrains du groupe soient présents en compagnie d'un ou deux membres des AA de l'extérieur, afin de répondre à certaines questions et de relancer la réunion en cas de temps mort.

Toutefois, dès que les membres du groupe en connaissent un peu plus sur les AA, ils n'ont plus vraiment besoin des gens de l'extérieur; les parrains n'ont plus alors à participer aux échanges, sauf si on leur demande directement leur avis. C'est naturellement une bonne façon de fonctionner, étant donné qu'il n'y a pas d'experts AA. On cherche toujours à encourager la participation du plus grand nombre de membres possible.

Les réunions avec message

Les réunions de ce type ont généralement lieu durant les fins de semaine pour faciliter la venue de conférenciers ou d'autres visiteurs, dont des animateurs. En rencontrant des AA de l'extérieur, les membres du groupe ont un contact élargi avec l'ensemble des AA puisqu'ils ont ainsi la chance de faire la connaissance d'un grand nombre de membres et d'entendre relater de nombreuses expériences de vie et de cheminements dans le programme des AA.

Plus tard, cependant, les parrains proposeront au groupe de choisir ses conférenciers parmi ses membres ou, au moins, d'essayer de faire parler certains d'entre eux.

Même si personne n'est tenu de transmettre son message dans les réunions des AA, c'est là un élément important de la participation au Mouvement. Peu importe de quelle façon on procède, il faut régulièrement donner aux membres l'occasion de partager leur expérience pendant les réunions.

Les réunions d'étude des Étapes, des Traditions et du Gros Livre

Comme les Douze Étapes sont la base de notre rétablissement chez les AA, plusieurs groupes tiennent des réunions sur les Étapes. Certains groupes lisent des extraits du *Douze et Douze* ou du Gros Livre avant de tenir une discussion.

Les groupes peuvent aussi lire et discuter des Douze Traditions, des meilleures réponses aux questions « Comment améliorer le fonctionnement des AA ? » et « Comment les AA peuvent-ils rester entiers et survivre ? »

On retrouve dans le Gros Livre des directions sur la façon dont nos membres mettent en pratique les Douze Étapes et un bref historique des débuts de notre Mouvement ainsi que des témoignages personnels pour aider les nouveaux à s'identifier à d'autres alcooliques, plusieurs groupes consacrent une partie de leurs réunions à l'étude de ce document de base.

On peut se procurer des enregistrements audio du Gros Livre et des *Douze Étapes et Douze Traditions* au Bureau des Services généraux. Les brochures « Les Douze Étapes Illustrées » et « Les Douze Traditions Illustrées » pourraient aussi vous être utiles.

Les réunions spéciales

Pour souligner un événement important, le groupe peut avoir recours à diverses formules de réunion. La plus courante est la *réunion anniversaire*, qui constitue une fête annuelle à laquelle sont libres de participer les parrains du groupe, les membres de la direction de l'établissement et toute autre personne. Un groupe peut aussi souligner les *anniversaires* d'abstinence de ses membres et, en pareille occasion, donner un cachet particulier à la réunion.

Pour en apprendre davantage sur le fonctionnement des groupes, consulter *Le groupe des AA*.

Un service spécial — Le service de correspondance avec les détenus

Grâce au Service de correspondance avec les détenus, le Bureau des Services généraux mettra un détenu en contact avec un membre des AA de l'extérieur, afin qu'il puisse partager par courrier son expérience, sa force et son espoir en ce qui concerne la sobriété et le rétablissement chez les AA. La même suggestion vaut pour le parrainage, soit les hommes mis en contact avec des hommes et les femmes avec des femmes. Le membre de «l'extérieur» sera mis en contact avec un détenu d'une autre région du pays. Il existe au BSG un dépliant disponible pour décrire ce service, qui comprend des lignes de conduite pour suggérer que dans cette correspondance, on se limite à parler du rétablissement de l'alcoolisme avec les Douze Étapes des AA.

Le suivi des détenus membres des AA remis en liberté

Lorsqu'un membre appartenant à un groupe des AA d'un centre de détention est remis en liberté, il a presque toujours l'intention de continuer à fréquenter les AA, quelle que soit la localité ou la ville où il va s'installer. Mais il arrive parfois que, dans la hâte et l'énerverment du moment, et tout à la nouveauté de sa liberté retrouvée, l'ex-détenu remette à plus tard sa visite au groupe des AA de son quartier... pour, en fait, ne jamais y aller. Nous sommes ici dans une situation où le parrain du groupe peut rendre concrètement profitable l'appartenance d'un détenu aux AA. Il peut obtenir la permission, avant même que le détenu ne soit remis en liberté, d'amener celui-ci à rencontrer les membres des AA qui l'accueilleront, tant dans le monde que dans leur groupe.

En écrivant au BSG, le parrain du groupe saura comment entrer en contact avec le comité des centres de détention le plus près ou avec certains membres des AA. De cette façon, le parrain facilite le passage du détenu de *l'intérieur* des murs au monde extérieur.

Cette dernière démarche peut être la plus importante de toutes. En effet, l'expérience a démontré que les premières heures de liberté d'un ex-détenu sont déterminantes. Lorsqu'un homme ou une femme qui vient tout juste d'être remis en liberté se rend directement dans son groupe des AA, il y a beaucoup moins de risque que cette personne fasse une rechute... qui la ramènerait derrière les barreaux.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool, que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.

2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.

3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.

4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.

5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.

6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.

7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.

8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.

9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.

10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.

11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.

12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

LES DOUZE TRADITIONS DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.

2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.

3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.

4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les questions qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.

5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.

9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.

10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.

11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.

12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

PUBLICATIONS DES AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à: Le Bureau des Services généraux, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163. Site Web: aa.org.

LIVRES

LES ALCOOLIKES ANONYMES (relié, souple et de poche)
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS (relié, souple et de poche)
EXPÉRIENCE, FORCE ET ESPOIR
RÉFLEXIONS DE BILL
DR. BOB ET LES PIONNIERS
"TRANSMETS-LE"
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES

PLAQUETTES

NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
VIVRE... SANS ALCOOL
LES AA EN PRISON: D'UN DÉTENU À L'AUTRE

BROCHURES

VOICI LES AA
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
LES AA SONT-ILS POUR VOUS?
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE?
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES GAIS ET LESBIENNES ALCOOLIKES
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES ALCOOLIKES
L'ARTICLE DE JACK ALEXANDER SUR LES AA
LE MEMBRE AA FACE À LA MÉDICATION ET AUTRES DROGUES
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ — IL N'EST JAMAIS TROP TARD
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
(brochure illustrée pour les détenus)
FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA
TROP JEUNE? (bande dessinée)
L'HISTOIRE DE NICOLE; JEAN... FACE À SON PROBLÈME D'ALCOOL...
(bandes dessinées)
LES AA SONT-ILS POUR MOI?
LE GROUPE DES AA
LE RSG
LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DES AA
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DEUX FONDATEURS DES AA
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA: UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA
LES AA DANS VOTRE MILIEU
CAUSERIES À L'EXTÉRIEUR DES AA
Y A-T-IL UN BUVEUR PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL?
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
LE SENS DE L'ANONYMAT
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR

VIDÉOS

CHEZ LES AA
LES AA: UN ESPOIR
UNE LIBERTÉ NOUVELLE
VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES
VOTRE BSG, GRAPEVINE ET STRUCTURE DES SERVICES GÉNÉRAUX
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

PÉRIODIQUES

A.A. GRAPEVINE
LA VIÑA
LA VIGNE

DÉCLARATION D'UNITÉ

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons : placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Je suis responsable...

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela: **Je suis responsable.**

Publication approuvée par la
Conférence des Services généraux